



Caen, le 27 juillet 2015

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **«Allocation pour la diversité dans la fonction publique»**

L'opération «parrainage dans la fonction publique» permet depuis 2007 d'attribuer des allocations pour la diversité dans la fonction publique. A ce titre, **11 allocations d'un montant de 2.000 € chacune**, pourront être attribuées en région Basse-Normandie au titre de l'année scolaire 2015-2016:

- aux étudiants préparant un ou plusieurs concours de la fonction publique, notamment ceux inscrits dans les instituts de préparation à l'administration générale ou ceux qui s'engagent à suivre une préparation mise en place à cet effet par des écoles du service public ou des employeurs publics,
- aux personnes sans emploi et titulaires d'un diplôme leur permettant de présenter un concours de la fonction publique de catégorie A ou B et préparant un ou plusieurs concours de la fonction publique.

Ces allocations seront attribuées aux demandeurs par le préfet de région en fonction des ressources dont disposent les candidats ou leur famille et des résultats de leurs études antérieures.

Le dossier peut :

- être retiré auprès de la préfecture de région – Secrétariat général pour les affaires régionales (SGAR), plate-forme régionale d'appui interministériel à la gestion des ressources humaines (PFRH), 2<sup>ème</sup> étage, porte 211 H,
- être téléchargé sur le site web du rectorat de l'Académie de Caen ou de la préfecture de région, rubrique Education: [www.ac-caen.fr](http://www.ac-caen.fr) ou [www.basse-normandie.gouv.fr](http://www.basse-normandie.gouv.fr)

Ce dossier doit être déposé ou adressé par courrier, cachet de la Poste faisant foi, à :

Préfecture de région Basse-Normandie,  
SGAR – Plate-forme d'appui interministériel à la GRH  
Rue Daniel Huet  
14 038 CAEN CEDEX.

Tout renseignement peut être obtenu au 02.31.30.63.37 ou par courriel à l'adresse suivante :  
[allocations-diversite@basse-normandie.pref.gouv.fr](mailto:allocations-diversite@basse-normandie.pref.gouv.fr).

**La date limite de dépôt des dossiers de candidature à la Préfecture de région Basse-Normandie est fixée au vendredi 25 septembre 2015.**

**Tout dossier incomplet sera refusé.**